

Jean-Louis Craponne

Maçonnerie Écossaise : en amont du Contrat Social

La vie, les personnages et les rituels
de la loge à l'origine de l'essor de l'Écossisme
en France



Éditions de La Hutte

BP 8 - 60123 Bonneuil-en-Valois

Site Web : www.editionsdelahutte.com

Adresse e-mail : contact@editionsdelahutte.com

Préface

Jean-Louis Craponne nous invite, dans les pages qui suivent, à remonter le temps jusqu'à l'époque où Avignon était à la fois enclave papale dans le royaume de France, et centre maçonnique fort actif, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et à faire revivre une page d'histoire importante aux yeux de nombreux maçons francophones pratiquant le Rite Écossais Ancien et Accepté. Ces pages présentent, en heureux complément de l'ouvrage de Pierre Chevallier, *Histoire de Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social* (2002), des documents apparemment négligés, sur la vie en loge avignonnaise, à partir du riche fonds maçonnique conservé à la médiathèque Ceccano d'Avignon. Comme le précise l'auteur, P. Chevallier « n'avait pas consulté le dossier de "Saint-Jean d'Écosse de la Vertu Persécutée" ». Il est donc doublement intéressant de se pencher sur l'évolution de cette loge avignonnaise puisqu'elle renseigne sur l'Écossisme de l'époque, et sur sa transmission géographique. La présentation en trois parties analyse l'histoire, l'esprit de la loge, et les rituels.

Avignon fut un centre maçonnique important, ne serait-ce que par ses loges et les noms de visiteurs illustres : le chevalier de Ramsay vers 1727, Martinez de Pasqually qui y résida cinq ans avant de mourir à Saint-Domingue, le F. Deleutre, maçon et citoyen, Dom Pernety. Le nombre de rituels préservés indique encore l'activité des loges. L'auteur explique le nom et le titre de loge-mère de cet atelier, son rayonnement hors des murs de la ville se mesure au nombre de loges où elle aida à la création de loges-filles. À propos de l'historique de cette loge, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'appartenance maçonnique du Jeune Prétendant Charles-Édouard Stuart, qui écrivait qu'il n'était pas maçon et qu'il ne le serait pas à cause de la Bulle de 1738. Il ne pouvait pourtant pas ignorer le rôle joué par les maçons jacobites en sa faveur. Dans les pages consacrées aux biographies des Avignonnais, on remarquera avec intérêt la présence de noms de frères ayant des liens commerciaux avec l'île d'Hispaniola, ce qui pose la question d'éventuels rapports entre Étienne Morin et la maçonnerie de Perfection et Avignon. La deuxième partie évoque le travail en loge, les règlements et les discours de l'un des orateurs. La troisième partie donne le texte de rituels des trois premiers grades, où l'on retrouve des éléments communs connus ; certains attirent l'attention, comme « la pierre cube à pointe taillée triangulairement » qui « appartient aux compagnons », ou l'expression « le pavé à la mosaïque ». L'équivalent d'un rituel de loge de table précède le très intéressant chapitre II : le Rituel de Parfait Élu de la Voûte sacrée de Jacques VI ou Vrai grand maître Écossais... Le « Grand Écossais » figure aussi dans le titre complet du

Préface

14^e degré du RÉAA. Les mentions citées en tête de ce rituel suggèrent des hypothèses : d'abord, la traduction « sur les cahiers originaux du Grand et Souv. : Chap. de l'Ordre Royal... » : ces cahiers provenaient probablement de l'un des Chapitres de l'Ordre royal d'Écosse présents en France à l'époque, ce qui rend une traduction tout à fait plausible à l'origine, et recopiée à Avignon. La référence à Jacques VI d'Écosse n'a probablement rien d'historique, elle est, dirions-nous, décorative, sans rapport avec le roi et son époque (début du XVII^e siècle). En effet on ne voit pas que ce roi ait remis en honneur quoi que ce fût, à moins qu'il ne s'agisse de rappels lointains des *Statuts Schaw*, mais le RÉAA en est si loin que c'est fort improbable... Enfin, il est vraisemblable que l'ensemble de ces documents fait parfois des allusions plus ou moins claires au Discours de Ramsay, ce qui n'est pas surprenant, vu le nombre de copies manuscrites qui a circulé au cours du siècle.

Les pages qui suivent semblent un excellent exemple, d'abord du travail de découverte et de compréhension que l'on peut faire en fouillant dans les bibliothèques ou musées de province, où il reste encore des documents qui dorment en attendant d'être exploités ; ensuite, des corrections des insuffisances ou des erreurs qu'un travail minutieux de dépouillement permet de rectifier. Remercions donc J.-L. Craponne de nous faire partager sa découverte, et souhaitons-lui d'autres découvertes et, surtout, des imitateurs en recherches.

Georges Lamoine

Novembre 2010

Préambule

La curiosité n'est pas toujours un vilain défaut : ayant très incidemment découvert les origines avignonnaises des rituels de la mère-loge Écossaise Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, je me suis assez vite retrouvé, moi qui n'ai pas de goût particulier pour l'histoire, à fouiller dans les archives de la médiathèque Ceccano, au cœur de la cité des papes.

Histoire de voir un peu si c'était possible, ce qu'étaient ces francs-maçons déjà honnis par l'Église et qui avaient l'audace de tenir loge sur un territoire qui appartenait alors aux papes...

Il s'est alors passé ce qui se passe inmanquablement lorsqu'on entreprend la lecture d'un très bon roman : on en dévore goulûment les pages. J'ai ainsi lu avec gourmandise les très nombreux manuscrits qui constituent le riche fonds maçonnique de cette bibliothèque, et qui éclairent singulièrement aussi bien le travail en loge dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que les origines de ce qu'il est convenu d'appeler l'Écossisme ou les orientations qu'allait prendre la franc-maçonnerie au siècle suivant, le XIX^e.

À vrai dire, ces textes posent à peu près autant de questions qu'ils apportent de réponses. Mais j'en retiens quand même qu'ils constituent les fondements incontestables des grands rites français que sont le Rite Écossais Ancien et Accepté, le Rite Français et le Rite Écossais Rectifié, même si, pour ce dernier, l'influence est très sensiblement moindre. Ils témoignent d'une préoccupation véritablement spirituelle et permettent de comprendre les différents courants de la franc-maçonnerie contemporaine.

On connaissait les conditions de transmission de l'Écossisme à Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, grâce au remarquable ouvrage de Pierre Chevallier¹ ; mais il manque à cet ouvrage extraordinairement documenté ce qui constitue le support essentiel du travail maçonnique : les rituels. Au demeurant, dans la note liminaire qu'il a faite pour ce livre, Alain Le Bihan révèle que, lors de ses nombreux entretiens avec l'auteur, il ne « fut jamais question de la Mère-Loge d'Avignon, suggérée ou inventée par Deleutre », et précise que Pierre Chevallier « n'avait pas consulté le dossier de "Saint-Jean d'Écosse de la Vertu Persécutée" ».

Très modestement et suite à ce qui m'est apparu comme une découverte de taille, je me suis donc résolu à rédiger le fruit de mes recherches, qui sont à mes yeux au moins le complément du travail d'historien de Pierre Chevallier.

Les origines de la franc-maçonnerie spéculative moderne ne constituent plus un mystère pour personne. On sait que l'Écosse

1. *Histoire de Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, Mère-Loge Écossaise de France*, Éd. Ivoire Clair, coll. « Les Architectes de la connaissance », 2002.

Préambule

abrita les premières loges (par exemple Mary's Chapel présente à Edimburgh dès 1599), bientôt suivie par l'Angleterre au XVII^e siècle.

À vrai dire, ces loges originelles, jalouses de leur indépendance et peu disposées à se placer sous l'obédience de qui que ce soit, ne faisaient jamais que reprendre (on pourrait être tenté de dire « singer ») les anciennes cérémonies de réception des corporations ou confréries de métiers, ou mettre en œuvre un rituel d'initiation très simple, qui n'avait rien de bien riche. Le « Rite du mot de Maçon », étudié par Patrick Négrier², serait le plus ancien rite maçonnique connu. Mais son secret se réduisait à la transmission d'une poignée de main et deux mots de passe... Il était déjà mentionné dans la *Thrène des muses* de Henry Adamson (1638), et le Manuscrit d'Édimbourg (fin XVII^e siècle, rituel de la loge de Canongate-Kilwinning près d'Édimbourg) le décrit précisément. La bienfaisance et l'entraide constituaient le fondement de ces loges, et on sait le goût et le talent des Anglais pour tout ce qui touche au monde de ce que nous appelons aujourd'hui les assurances ! Bref, il s'agissait là de sociétés amicales, véhiculant surtout un système de morale.

Avant même que se crée la première grande loge, en 1717 à Londres, le continent européen et la France en particulier, avaient déjà très probablement accueilli des francs-maçons, via le prétendant Jacques III Stuart et les régiments de soldats irlandais et écossais qui l'accompagnaient. Jacques III séjourna d'ailleurs dix

2. Dans *La Tulip. Histoire du rite du mot de maçon*, Éd. Ivoire Clair, 2005.

mois à Avignon, en 1716, ville qui va servir de cadre aux présentes recherches, puisque c'est là que fut créée la première loge maçonnique méridionale et que fut pratiqué le système de Perfection transmis à la loge parisienne du Contrat Social pour qu'elle devienne mère-loge Écossaise de France.

Les rites continentaux que nous connaissons aujourd'hui (Rite Français, Rite Écossais Rectifié et Rite Écossais Ancien et Accepté) ont tous été élaborés et rédigés à la fin du XVIII^e siècle, en France ou à partir de la France. Ils se distinguent, entre autres, des systèmes anglo-saxons (américains type « York », anglais type « Émulation », rituels écossais des loges d'Écosse³) par le fait qu'ils ont tous des systèmes dits de hauts grades et qu'ils ne considèrent pas que la franc-maçonnerie s'arrête avec la maîtrise, au 3^e degré⁴.

Cette particularité, justifiée dès la création de ces systèmes par une sélection qualitative, s'explique surtout par ce que j'appellerais la méthode du bernard-l'ermite, et qui consiste à remplir une coquille avec un contenu sans véritable rapport préalable avec elle.

Dans ce XVIII^e siècle particulièrement fécond qui a vu les esprits s'épanouir dans bien des directions artistiques et scientifiques, les disciplines que je qualifierais de spirituelles à défaut d'un terme générique plus approprié ont, elles aussi, connu des courants extrêmement variés. Du mesmérisme à l'illuminisme, du sweden-

3. Improprement appelés « Standard » en France.

4. Ils en ont tous, en réalité, mais ils ne peuvent adopter réellement la taxinomie « hauts grades » ni constituer des « rites » du degré d'apprenti au dernier grade, nonobstant leur cohérence en Écosse et aux États-Unis.

Préambule

borgisme au martinisme, du courant Rose-Croix à l'alchimie, ce fut une véritable collection de mouvements plus ou moins riches en adeptes. Dans ce contexte général, la franc-maçonnerie anglo-saxonne, qui n'était au fond (et ce n'est pas péjoratif !) qu'un ordre de société, commençait à prospérer sur ses terres et sur le continent. En 1738, alors que jusque-là les loges françaises étaient placées sous l'autorité du grand maître de la grande loge anglaise, la première grande loge française, la Grande Loge de France, voyait le jour avec, à sa tête, le duc d'Antin. C'était dix-huit mois après le discours de Ramsay, considéré comme initiateur des systèmes de hauts grades.

Revenons à notre bernard-l'ermite : la maçonnerie, parfois alors considérée comme un phénomène de mode, connaissait donc un essor important. Aux yeux de divers personnages s'estimant, à juste titre ou non, dépositaires d'une tradition antédiluvienne et authentique, cet ordre naissant offrait une belle structure, dont il était tentant de se servir comme véhicule de cette tradition⁵.

Et ils ne s'en sont pas privés. La coquille maçonnique, parce qu'elle avait dans sa nature d'ordre de société les potentialités d'un ordre initiatique, s'est parfaitement prêtée à sa colonisation ! Ainsi du système des Chevaliers Maçons Élus Coëns élaboré par Martinès de Pasqually. À l'époque où ce dernier était à Avignon, entre 1761 et 1766, son système était celui d'un ensemble de hauts

5. Ce qu'il est convenu d'appeler « tradition », d'un point de vue initiatique, c'est cet enseignement spirituel transmis depuis la nuit des temps, qui transcende les religions sans s'y opposer et qui se retrouve partout toujours fondamentalement le même malgré des formes différentes adaptées aux époques et aux lieux.

grades souché sur une loge symbolique (des trois premiers degrés). Jean-Baptiste Willermoz avait lui-même intégré les Élus Coëns, où il avait été reçu réau-croix en 1768. Après un essor assez remarquable en France, les groupes Coëns périclitèrent assez vite après le décès, à Saint-Domingue, de Martinès de Pasqually. Et son enseignement aurait sans doute subi le sort de celui de tous ces groupes qui ne survivent guère à leur instigateur, si Jean-Baptiste Willermoz, qui s'y épanouissait, n'avait pas tout fait pour assurer sa pérennité. Il élaborait son Régime à partir de la maçonnerie symbolique existante, de la Stricte Observance Templière, de cet Écossisme très implanté en France où existaient déjà divers systèmes de hauts grades écossais, et surtout, bien entendu, de la doctrine des Élus Coëns. C'est ainsi qu'après le convent de Lyon de 1778, se tint le convent de Wilhelmsbad en 1782 qui vit la naissance « officielle » du Rite Écossais Rectifié.

Pour ce qui est du Rite Écossais Ancien et Accepté qui nous intéresse plus particulièrement, la démarche fut la même ; toutefois, les différentes pièces du puzzle qui ont permis sa construction ont des origines plus éparses. Les divers systèmes de hauts grades écossais auxquels nous avons fait allusion ont été élaborés en plusieurs endroits, par des hommes ou des groupes d'hommes détenteurs d'une connaissance traditionnelle et dont l'histoire a généralement oublié le nom, à quelques rares exceptions près (ce qui a au moins le mérite d'éviter toute forme d'idolâtrie).

On sait que la première mère-loge Écossaise de France fut Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, fondée à Paris en 1776,

Préambule

issue de la loge l'Équité, elle-même créée en 1775 par simple modification du nom de la loge Saint-Lazare de 1766. Elle disparut à son tour en tant que telle par fusion avec sa loge-fille, Saint-Alexandre d'Écosse, fondée en 1778. C'est sur cette dernière loge, héritière directe de celle qui l'avait initié, qu'Alexandre de Grasse-Tilly soucha le premier Suprême Conseil de France. Les rituels avaient été ramenés par ses soins de Caroline du Sud, le Suprême Conseil des États-Unis⁶ lui ayant donné patente pour ce faire.

Autrement dit, les rituels élaborés pour l'essentiel en France, puis partis pour l'Amérique du Nord dans les bagages de Stéphane Morin en particulier, se sont retrouvés dans l'hexagone où ils ont connu le succès que l'on sait. Clin d'œil de l'histoire (?), les rituels originels ont transité avec Morin par Saint-Domingue où s'est éteint Martinès de Pasqually, et d'où venaient au moins trois des frères de la loge avignonnaise qui a transmis ses rituels au Contrat Social...

C'est ainsi qu'en tirant sur le fil de cette énorme pelote, on se retrouve à Avignon dont la loge Saint-Jean d'Écosse de la Vertu Persécutée se situe juste en amont du Contrat Social.

On notera en passant qu'Avignon a été le théâtre de deux nouveautés : la loge qui y a été créée en 1737 a été la première, sur le territoire national, à mettre « Saint-Jean » dans son titre (il s'agissait de la loge Saint-Jean de Jérusalem), et c'est encore dans la cité

6. Devenu « Juridiction Sud ».

des papes qu'est née la première loge intitulée Saint-Jean d'Écosse, en 1742)⁷.

Par chance, de très nombreux manuscrits maçonniques d'époque ont été conservés à la médiathèque Ceccano, à Avignon. Au travers des rituels, des règlements qui donnent de précieuses indications sur le déroulement des « tenues⁸ d'assemblées » et des discours de l'un des orateurs de la loge, on peut appréhender l'esprit qui animait cette loge Écossaise originelle et la nature de ses travaux, et découvrir que ces maçons Écossais de la seconde moitié du XVIII^e siècle étaient incontestablement déistes et pénétrés d'hermétisme, deux caractères qui marquent toujours le Rite Écossais Ancien et Accepté en France et dans nombre de pays latins.

7. À la fin de son ouvrage *Les Loges de Saint-Jean* (Dervy, 1974), Paul Naudon propose un tableau historique des loges françaises constituées sous le signe distinctif de Saint-Jean, tableau dressé à partir des états et annuaires du Grand Orient de France, du Suprême Conseil de France, de la Grande Loge de France et de la Grande Loge Nationale Française. C'est ce tableau qui permet cette remarque.

8. Nous rencontrons régulièrement, dans ces manuscrits anciens, des expressions comme « tenues d'assemblées » ou « tenir loge » : l'expression « tenue de loge » (ou d'assemblée) s'est raccourcie en « tenue », terme utilisé aujourd'hui.

Du Contrat Social à Saint-Jean d'Écosse

Dans l'imposant registre de Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social¹, le compte rendu des travaux de la loge d'avril 1776 rapporte que :

... le frère de la Salle a proposé d'établir une correspondance et de contracter affiliation avec la R.L. Saint-Jean d'Écosse de la Vertu Persécutée séante à Avignon et toute la loge a accepté unanimement une proposition aussi flatteuse et en a confirmé l'acceptation par les applaudissements les plus maçonniques. Les frères de la Salle et de Balbi ont été chargés d'en instruire la R.L. en la priant de communiquer à celle du C.S. toutes ses lumières.

1. Pour l'ensemble des documents retraçant l'histoire de la mère-loge Écossaise de France, cf. Pierre Chevallier, *Histoire de Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, Mère-Loge Écossaise de France*, Éd. Ivoire Clair, coll. « Les Architectes de la connaissance », 2002. C'est de cet ouvrage, qui comporte également des commentaires d'Alain Le Bihan, que proviennent toutes les informations relatives à la MLE parisienne.

Dans ce même registre, on découvre encore une délibération du Souverain Chapitre Métropolitain Écossais (qui gère les hauts grades), rapportant :

... qu'il avait été arrêté d'ériger une loge Écossaise dans cet Orient de Paris, et à cet effet de solliciter des lettres patentes de constitutions écossaises à la Respectable Mère Loge Écossaise de l'Orient d'Avignon avec laquelle le S.C. s'unirait et s'incorporerait afin de partager toutes ses connaissances.

Le 5 mai 1776, la loge parisienne, assemblée sous le maillot de son Vénérable, le frère de la Galissonnière, recevait en grandes pompes le frère Deleutre (ou de Leutre), député de la loge avignonnaise, lequel s'est vu confier les attributs de la présidence, et :

... a présenté copie conforme régulière de la délibération de la R.L. de l'Orient d'Avignon en date du 12^e jour du second mois de la seconde année de la tribulation² contenant l'arrêté qu'elle a fait d'accorder l'affiliation et incorporation demandée par la R.L. et le pouvoir qu'elle a donné au frère de Leutre d'installer en loge écossaise la présente R.L. du Contrat Social et recevoir d'elle le serment accoutumé [...].

Auparavant, il avait « ouvert la loge et les travaux en la manière accoutumée suivant le Rite Écossais ».

Voilà comment est née la première mère-loge Écossaise de France, qui a même repris pour devise, nous le verrons, une partie de celle de la loge avignonnaise, « *Si foderis invenies* ».

2. La seconde année de la tribulation ? Nous verrons en abordant l'histoire de la franc-maçonnerie à Avignon comment il convient d'interpréter cette surprenante datation.

La tentation était donc forte d'aller voir du côté de la mère de la mère, dans cette cité d'Avignon d'où les maçons avaient apporté leurs « lumières » et leurs « connaissances » à leurs frères de la capitale. Qu'avait-elle donc, la loge avignonnaise, de si particulier qu'elle ait pu être, du point de vue qui nous intéresse ici, exemplaire au point de servir de modèle au *Contrat Social* ?

Plusieurs points sont à mettre en avant pour tenter d'expliquer ce fait : déjà, la ville connut sa première loge maçonnique écossaise, sobrement intitulée loge de Saint-Jean, à l'initiative du marquis de Calvière-Vézénobres, dès 1737, ce qui en faisait alors la première de tout le Midi. Nous en étions là aux balbutiements de la maçonnerie : Paul Naudon rappelle que la première loge de source anglaise en France serait L'Amitié et la Fraternité, fondée en 1721 à Dunkerque, ville dont le choix (en était-ce vraiment un ?) s'explique aisément par la proximité de la Grande-Bretagne.

Il est admis, bien qu'aucun document ne l'atteste, que la maçonnerie écossaise avait été introduite dans le pays par les Stuart eux-mêmes et leurs régiments irlandais et écossais, bien avant la création, en 1717, de la Grande Loge de Londres : Jacques III, on le verra, séjourna notamment à Avignon plus de dix mois, en 1716, avant d'être sacrifié sur l'autel de la raison d'État et contraint à l'exil en Italie.

À Paris, c'est en 1726 que la première loge écossaise (Saint-Thomas, installée par Charles Radclyffe, comte de Derwentwater) a été créée, toujours sous tutelle anglaise.

À Bordeaux, l'Anglaise 204, rattachée à la Grande Loge de Londres verra le jour en 1732. Dans le sud de la France, la maçonnerie s'implanta un peu plus tard : Toulouse ouvrira sa loge Saint-Jean de Toulouse en décembre 1741 avec une constitution irlandaise, et Marseille, qui aurait eu sa première loge vers 1740-1741 (mais on n'a aucune information à ce sujet), a vu naître son Saint-Jean d'Écosse, avec une patente écossaise, en 1751. Avignon eut sa loge écossaise dès 1737, ce qui en fait donc très probablement la première du Midi.

Ainsi, la ville des papes fut au XVIII^e l'un des premiers et principaux foyers de la franc-maçonnerie ! Comment expliquer un fait qui va aussi formellement et aussi directement à l'encontre des directives pontificales ?

Cette remarque presque outragée de Gautherot, dans un article paru en 1920 dans la très antimaçonnique RISS (*Revue internationale des sociétés secrètes*), a au moins le mérite de confirmer la place d'Avignon dans l'histoire des débuts de la franc-maçonnerie en France.

Outre son ancienneté, cette loge avait la particularité d'être dans une ville alors située sur les terres et sous l'autorité directe du pape ; le royaume de France était de l'autre côté du Rhône et de la Durance, la ville étant nichée au confluent des deux. Ce statut original valait à Avignon, véritable paradis fiscal (on n'y payait pas d'impôts), de recevoir des hôtes de l'Europe entière : nous verrons que le prétendant Jacques III Stuart s'y réfugia en 1716, et que son fils y revint en 1746, ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec notre sujet. Et puis, dans ce siècle des Lumières qui a vu l'explo-

sion des arts et des sciences et le développement du commerce, la cité des papes n'était pas en reste : on y a construit nombre de très beaux hôtels particuliers, elle avait été l'une des premières à avoir son académie savante (l'Académie des émulations d'Avignon, fondée en 1658, dont l'héritière fut l'Académie de Vaucluse en 1801), Nicolas Mignard y avait réalisé la plupart de ses œuvres au XVII^e siècle, et le commerce (soie et cotonnades pour l'essentiel) y était aussi florissant que la contrebande du tabac et du sel.

C'est dans ce cadre particulier que l'Écossisme vit le jour.

Le fonds, particulièrement riche, des documents maçonniques anciens conservés dans le département du Vaucluse est effectivement de nature à étayer ce qui choquait tant Gautherot. On y trouve, sous forme de manuscrits, de très nombreux rituels du XVIII^e siècle, qui attestent tous à leur façon du côté pionnier de la ville en la matière : pour ce qui est des degrés symboliques (apprenti, compagnon et maître), un rituel écossais primitif, ancêtre direct du Rite Écossais Ancien et Accepté et du Rite Écossais Philosophique, ou un rituel de Memphis pratiqué dans la cité des papes dès après sa création témoignent déjà de la précocité de la pratique locale des rites de l'époque. Pour ce qui est des hauts grades, on trouve là un « Grade de Parfait Élu de la Voûte sacrée de Jacques VI ou Vrai Maître et Grand Écossais » qui reprend les degrés 4 à 13-14 du RÉAA (nous emploierons désormais ces initiales pour Rite Écossais Ancien et Accepté)

tels qu'ils sont encore définis par les Suprêmes Conseils actuels de ce rite, jusques et y compris dans leurs titres, seul le 10^e degré ayant un autre nom (Grand Élu de Pérignan dans le manuscrit, Illustre Élu des Quinze aujourd'hui) : Claude Guérillot³ estime d'ailleurs que ce rituel, très notablement antérieur au manuscrit Francken de 1783, a été élaboré à Avignon, simultanément à ceux de Toulouse, Montpellier, Bordeaux et Paris. Il est possible que ce rituel avignonnais, d'origine prétendument écossaise, ait au moins inspiré (à moins que ce ne soit le contraire !) ceux de Toulouse et Montpellier, puisque la loge avignonnaise était en correspondance au moins dès 1750 avec deux loges de Montpellier (Saint-Jean de Jérusalem et Saint-Jean, fille de la précédente) et trois loges de Toulouse (Saint-Jean de Jérusalem, Saint-Jean de la Parfaite Harmonie et Saint-Jean l'ancienne) ; quant à Paris, on verra ce qu'il en est : le rituel des hauts grades a été communiqué tel quel par les Avignonnais. Nous reproduisons en fin d'ouvrage, et avec quelques commentaires, ce « grade de Parfait Élu de la Voûte sacrée ».

Pour ce qui nous intéresse, les documents retenus sont essentiellement ceux concernant le Rite Écossais primitif, assez riches et nombreux pour nous permettre de savoir ce qu'était la pratique maçonnique écossaise au XVIII^e siècle. Même si les informations qui figurent dans les pages qui vont suivre sont dignes de foi parce que provenant, effectivement, de documents originaux, mon propos n'est pas ici de faire œuvre d'historien, ce que je ne suis pas

3. Dans son ouvrage *Le Rite de Perfection*, Guy Trédaniel éditeur, coll. « Voies traditionnelles ».

et n'ai pas la prétention d'être, n'en ayant pas l'absolue rigueur. Au-delà d'une étude formelle des rituels, c'est le fonds et l'objet même du travail des maçons d'alors qu'il m'a paru intéressant d'étudier.

À partir de la loge Saint-Jean d'Écosse du *Contrat Social*, dont nous verrons que nombre de frères fondateurs étaient membres de la loge avignonnaise, nous remonterons donc vers Saint-Jean d'Écosse de la Vertu Persécutée et son histoire quelque peu tumultueuse dans cette « papimanie » où l'on s'inquiétait beaucoup, du côté de la hiérarchie ecclésiastique, d'une société à laquelle on trouvait des relents de soufre. C'est ce qui nous amènera à nous pencher sur ce véritable creuset que fut la ville dans laquelle Dom Pernety, moine bénédictin, scientifique, illuministe et alchimiste, viendra lui aussi s'installer, avec sa secte des Illuminés parmi lesquels on comptera nombre de maçons. Nous verrons à quel point la ville était reliée, directement ou indirectement, aux personnages et aux lieux clés de la maçonnerie écossaise naissante.

Nous nous pencherons enfin sur l'objet qui était *in fine* celui des maçons de Saint-Jean d'Écosse de la Vertu Persécutée, avant de transcrire quelques rituels écossais inédits et conservés sous la forme de manuscrits originaux à la médiathèque Ceccano d'Avignon.

La maçonnerie avignonnaise a ainsi suffisamment rayonné pour susciter assez vite la bagatelle de 21 loges-filles, de Pau à Draguignan et de Barcelonnette à Aurillac, via Lyon, Marseille et Narbonne, soit dans un très large quart sud-est de la France ,

Maçonnerie écossaise : en amont du Contrat Social

jusqu'aux années précédant immédiatement la Révolution. La transmission du flambeau écossais à Paris et à la loge du Contrat Social a constitué l'ultime tremplin de l'Écossisme avignonnais, et marqua aussi la rentrée dans le rang d'une loge à l'histoire peu banale.

appartiennent pour nos corps sont aussi au nombre
de la Maçonnerie, et Siles Circonstances exigent
quelques modifications, La Sagette, vigilante de
l'Académie des Sages. ne tarderoit pas à y pourvoir

Lu Publié & Enregistré à l'Orient
à Avignon en plein Chapitre leant sous le
tableau de la Verité le 26 du 4^{em} mois,
l'an de la grande lumiere 5774

Guignot T. Till. Leblond F. B.

Decheux

De la Vallée E. De. Farnagnac
De S. Cyr.

De Bondon Carraude Chambrey
Decheux de Rogues E. Blapier
Commin Fostard de Larchey

De Domme Caperey de la Vion. Bouge Secr.^{ve}
de la Vion de la Vion

Table des matières

Préface de Georges Lamoine	7
Préambule	11
Du <i>Contrat Social</i> à Saint-Jean d'Écosse	19
Première partie	
L'histoire	
Chapitre 1 : De la gestation avignonnaise à la naissance parisienne	29
Chapitre 2 : Le contexte du siècle et le creuset avignonnais ...	41
Chapitre 3 : Quatre décennies marquées par des turbulences .	55
Chapitre 4 : Les personnages qui ont marqué l'histoire de l'Écossisme avignonnais et du Contrat Social	69
Deuxième partie	
L'esprit	
Chapitre 5 : <i>Si fodieris invenies...</i> une même devise pour le Contrat Social et Saint-Jean d'Écosse	93
Chapitre 6 : Le travail en loge bleue. Les six principes de l'Ordre	99
Chapitre 7 : Symbolisme et religion	117

Troisième partie
Les rituels

Chapitre 8 : Loges symboliques	125
Rituel des trois premiers degrés	125
Réception d'apprentif	126
Réception de compagnon	142
Réception de maître	147
Les banquets	158
Chapitre 9 : Hauts grades	165
Rituel de Parfait Élu de la Voûte Sacrée de Jacques VI ou Vrai Maître Grand Écossais	165
En guise de conclusion	283
Bibliographie	289

maquette réalisée par

LHcom

03 44 88 90 04
www.lh-com.fr